

**RAPPORT ANNUEL 2020**

**PROJET GFP PRISONS MANDELA**



# *Photo 1 : Cérémonie de remise des équipements de prévention de la COVID 19 au Ministre de la justice*

# Projet financé par le Royaume des Pays-Bas



# Présentation du projet

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre** | Projet GFP Prisons Mandela - Projet d’appui au renforcement du système pénitentiaire malien |
| **Identifiant Atlas (Award/Projet)** | 0099086/103012 |
| **Durée** | 011/2016 - 06/2021 |
| **Extensions** | 6 mois |
| **Agence d’exécution** | PNUD Mali |
| **Partenaires de mise en œuvre** | Ministère de la Justice et des Droits de l’Homme  MINUSMA / SAJP |
| **Budget estimatif total** | USD 10,897,521 |
| **Contributions des partenaires financiers** | Royaume des Pays-Bas – USD 8,357,881 |
| **Objectifs de développement durable auxquels le projet contribue** | ODD 5 et ODD 16 |
| **Lien avec le Plan Stratégique**  **(Effet/Produit)** | Solution type no 2 : mettre en place une gouvernance plus efficace, plus inclusive et plus responsable |
| **Lien avec l’UNDAF 2015-19** | UNDAF Effet 4 : "Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de service public et les acteurs non étatiques participent et assurent le contrôle citoyen en conformité avec les principes de gouvernance démocratique." |
| **Lien avec le CPD 2015-19** | Résultat 3 : Les institutions étatiques, nationales et locales, exercent de manière plus efficace leurs missions de services publics et les acteurs non étatiques participent activement et assureront le contrôle citoyen en conformité avec les principes de gouvernance démocratique et d’Etat de droit |
| **Date du rapport** | 15 juin 2021 |
| **Contact au niveau de la partie nationale** | Ibrahima Tounkara  Directeur National de l’administration pénitentiaire et de l’éducation surveillée Tel. +223 76 16 14 80  Email : lebris2@yahoo.fr |
| **Contact au niveau du PNUD** | Tsagao Traore  Conseiller Technique Principal du Projet GFP Prisons M.  PNUD Mali  E. mail : tsagao.traore@undp.org  Tel: +223 78 66 62 82 |

# TABLE DES MATIERES

## ACRONYMES..............................................................................................................................................1

## RESUME EXECUTIF .................................................................................................................................. 4

**II.** **PRINCIPALES INTERVENTIONS ET PROGRES VERS LES RESULTATS….....................................5**

## III. STRATEGIE DE PARTENARIAT .........................................................................................................17 IV. SITUATION DES RISQUES .................................................................................................................18

## V. SITUATION FINANCIERE ....................................................................................................................20 VI. GESTION ET ADMINISTRATION .......................................................................................................23 VII. LECONS APPRISES ..........................................................................................................................23 VIII. PRISE EN COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX .................................................................24

## IX. CONCLUSIONS ...................................................................................................................................25

**X**. ANNEXES**………………………………………………………………………………………………….…...26**

# ABREVIATIONS ET ACRONYMES

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| AGIDERM | Application de Gestion Informatisée des Détenus en Etablissement |
| CNDH | Commission Nationale des Droits de l’Homme |
| DNAPES | Direction National de l’administration pénitentiaire et de l’éducation surveillée |
| DPP | Document de Programme Pays. |
| FNUAP | Fond des Nations Unies pour la Population |
| GFP | Centre global de coordination des activités relatives à l’état de droit dans les contextes post-conflit et de crise |
| HCDH | Haut-Commissariat aux Droits de l’Homme |
| IDLO | International Development Law Organization |
| MA | Ministère de l’Agriculture |
| MINUSMA | Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au  Mali |
| MJDH | Ministère de la Justice et des Droits de l’Homme |
| MJP | Mali Justice Program – Projet financé par USAID |
| ODD | Objectif de Développement Durable |
| ONUDC | Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime |
| ONUFEMMES | Entité des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes |
| OSC | Organisations de la Société Civile |
| PIP | Plan d’Initiation de Projet |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |
| RoL Global programme | UNDP Global Programme on Strengthening the Rule of Law and Human Rights for Sustaining Peace and Fostering Development |
| SAJP | Section des Affaires judiciaires et Pénitentiaires de la MINUSMA |
| SNU | Système des Nations Unies |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

## I. RESUME EXECUTIF

L’année 2020 a été particulièrement difficile pour le Mali avec la persistance de la crise sécuritaire à laquelle s’est rajoutée la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 et la crise sociale et politique qui a porté au coup d’état du 18 Août et à la mise en place d’un gouvernement de transition. Malgré ces nombreux défis, le projet a pu atteindre la plupart des résultats visés mais certaines activités ont néanmoins souffert de retards à cause de la restriction d’accès aux établissements pénitentiaires et pour éviter des risques de contagion.

Les résultats ont été obtenus dans ce contexte difficile grâce à la disponibilité et la proactivité de la DNAPES et du Ministère de la justice mais aussi à la disponibilité et flexibilité de l’Ambassade des Pays-Bas et des bureaux du PNUD et de la MINUSMA qui ont permis à l’équipe projet d’adapter ses modalités de travail afin de limiter les risques de contagion et de réorienter certaines activités afin d’appuyer les autorités maliennes dans leur réponse à la pandémie de la COVID-19.

**Au titre du résultat 1**, vingt-huit (28) établissements pénitentiaires ont été équipés du système informatisé de gestion des détenus et 176 personnels pénitentiaires dont 34 agents de sexe féminin ont été formés sur l’utilisation des outils informatiques pour la gestion efficiente des établissements à l’aide du logiciel Application de Gestion Informatisée des Détenus en Etablissement (AGIDERM). En ce qui concerne le renforcement des capacités des personnels pénitentiaires, 26 cadres de la DNAPES ont bénéficié de formations de formateurs en lie avec les modules développés par le projet et plus de 71,48% des personnels ont acquis des connaissances sur les règles Mandela et les règles de Bangkok.

**Au titre du résultat 2,** les 4 pénitenciers agricoles maliens ont su mettre à profit les divers appuis techniques et logistiques fournis par le projet ce qui leur a permis d’accroitre de plus de 204% les rendements dépassant ainsi toutes les prévisions. Au total, les pénitenciers agricoles ont produit 192,6 tonnes de céréales sur une prévision de 44,95 tonnes en 2020.

**Au titre du résultat 3,** les conditions de détention de 13 établissements pénitentiaires ont été améliorées grâce à des travaux de réhabilitation et d’équipements. Ces appuis ont permis une amélioration du taux d’occupation de l’espace en cellule occupé par détenus allant de 1,37 m² à 2,16m2 dans les 33 établissements pénitentiaires du projet 2020 soit un taux de 71,44% de l’ensemble des détenus. Toutes les femmes détenues et les nourrissons qui accompagnent leurs mères en détention ont en outre bénéficié de kits.

**Au titre du résultat 4,** 28 micro-projets mis en œuvre dans 20 établissements ont permis à 756 détenus de bénéficier des formations dans diverses activités professionnelles génératrices de revenus afin de préparer leur réinsertion sociale. Par ailleurs, en réponse à une demande des autorités maliennes, le projet en collaboration avec le PAJM II (Projet d’Appui à la Justice au Mali financé par l’UE) et la MINUSMA ont fourni un lot de matériel et d’équipements à la Direction Nationale de l’Administration Pénitentiaire et de l’Éducation Surveillée, aux directions régionales et à 60 établissements pénitentiaires pour prévenir la propagation de la COVID-19. A ce jour, le système pénitentiaire malien n’a connu aucun cas d’infection au COVID 19.

4

## II. PRINCIPALES INTERVENTIONS ET PROGRES VERS LES RESULTATS

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats 1 : Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées** | | | |
| **Indicateurs** | **Données de référence** | **Planifié** | **Réalisé** |
| **Indicateur 1 :**  Nombre d’établissements pénitentiaires équipés en système informatisé de gestion des détenus opérationnels | 0 | **Planifié :** 15 établissements pénitentiaires équipés en système informatisé de gestion des détenus opérationnels | 28 établissements pénitentiaires équipés en système informatisé de gestion des détenus opérationnels |
| **Indicateur 2** :  Pourcentage de cadres de l'administration pénitentiaire ayant acquis des aptitudes managériales (hommes /femmes) appliquées aux établissements pénitentiaires. | 8,54% (2018) | **Planifié :** **75%** | 71,48% |
| **Indicateur 3** :  Pourcentage du personnel ayant une maîtrise des Règles Mandela et de Règles de Bangkok. | 0% (2018) | **Planifié :** **85%** | 80,31% |
| **Indicateur 4**  Pourcentage des supports du guide du détenu et des affiches informatives sur les droits des détenus vulgarisés | 0% (2018) | **Planifié: 60%** | 100 % |

Au cours de l’année 2020, le projet a continué a mené des activités en appui à l'informatisation des greffes des établissements pénitentiaires. Une évaluation globale de la situation des équipements informatiques et du niveau général du personnel pénitentiaire en matière de maitrise des outils informatiques a été réalisée. Sur cette base, le projet a doté les établissements pénitentiaires des équipements informatiques nécessaires et le logiciel AGIDERM, dont la version initiale a été révisée et améliorée, a été installé dans 28 prisons.

Afin de former les agents de saisies des greffes des établissements pénitentiaires, un pool de 16 formateurs qualifiés de la DNAPES dont 2 femmes a été formés. Une salle informatique a d’ailleurs été installées à la DNAPES afin de permettre la formation d'un pool d'administrateurs centraux du logiciel AGIDERM. Ce pool de formateurs a organisé 9 ateliers de formation afin de développer les capacités en informatique des 176 personnels pénitentiaires dont 34 agents de sexe féminin :

* 55 agents formé sur l’initiation informatique dont 22 agents de sexe féminin
* 5 Administrateurs et facilitateurs formés aucune femme
* 116 agents formé sur l’utilisation parfaitement maitrisée du logiciel AGIDERM dont 12 agents de sexe féminin.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

*Photos 2 et 3 : Formation des cadres pénitentiaires en informatique*

Le logiciel AGIDERM développé et installé dans 28 EP gestion rationnelle permet d’améliorer la gestion de la procédure de mise en exécution des décisions judiciaires dans les établissements pénitentiaires. Il a été conçu de manière à permettre aux personnels de la DNAPES de :

* Limiter les cas de dépassement des délais de détention et de faciliter l’accès au droit et à la justice des détenus femmes et hommes;
* Disposer d’un outil rationnel qui permette la traçabilité des conditions des détenus de l’ensemble des établissements pénitentiaires du mali pour leur amélioration;
* Suivre l’évolution de la population carcérale en temps réel et de maîtriser les cas de dépassements des délais de détention pour en mettre un terme;
* Interconnecter, à travers un système informatisé, les services des périphéries au niveau central et les centres pénitentiaires de chaque région entre eux en ce qui concerne la recherche d’information sur des détenus de passage dans plus d’une prison de la localité ou dans toutes les régions du mali
* Archiver les actes de procédures concernant chaque prévenu (e) et/ou condamné en détention ;
* Connaître et suivre le parcours carcéral de chaque détenu(e) et les dispositions d’accompagnement et de préparation de sa réinsertion sociale ;
* Générer des statistiques de la criminalité permettant de connaître, entre autres, le taux de criminalité par zones géographiques, par âge et par sexe ; les délits, crimes et infractions pour lesquels les détenu(e)s sont le plus souvent arrêté(e)s et/ou condamné(e)s, les cas de récidive, les mesures disciplinaires et de réinsertion ; le taux d’occupation des cellules à l’intérieur des centres de détention ; le taux d’accès à l’assistance judiciaire ; etc. ;
* Evaluer et classifier les détenus en fonction de leur dangerosité, de leur niveau de risque sécuritaire, de leur niveau d’engagement dans le processus de radicalisation et de l’extrémisme violent ;
* Assurer le management de l’établissement pénitentiaire par la gestion comptable du magasin alimentaire, de la pharmacie et des biens des détenus en consignes ; etc. ;

|  |  |
| --- | --- |
| *Une image contenant personne, intérieur, debout, gens  Description générée automatiquement* | *Image* |

*Photos 4 et 5 : Session formation des formateurs et remise des certificats*

En ce qui concerne le renforcement des capacités, le projet a appuyé la mise en place d’un pool de 26 formateurs. Le projet a appuyé ces formateurs dans l’élaboration de cinq (5) modules de formation sur les thématiques suivantes :

* Les Règles Nelson Mandela et de Bangkok et les règles des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté,
* La gestion des incidents et des crises en milieu carcéral ;
* La prise en charge psychosociale des détenus ;
* Le management des établissements pénitentiaires ;
* La gestion du greffe pénitentiaire

|  |  |
| --- | --- |
| Image |  |

*Photos 6 et 7 : Participantes à la formation et remise de Certificat*

Le projet a ensuite accompagné le pool de formateur dans l’organisation de sessions de renforcement des capacités des personnels pénitentiaire. Au total, en 2020, près de 256 cadres et agents de la DNAPES dont 44 femmes exerçant des responsabilités de haut niveau ont été formés sur la connaissance des Règles Nelson Mandela et de Bangkok des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté, la gestion des incidents et des crises en milieu carcéral et la prise en charge psychosociale des détenus :

* 75 agents formés sur la Gestion des incidents et des crises en milieu carcéral dont 16 de sexe féminin ;
* 76 agents formés sur les Règles Nelson Mandela et de Bangkok des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté dont 5 de sexe féminin ;
* 75 agents formés sur la prise en charge psychosociale des détenus dont 16 de sexe féminin ;
* 16 agents formés sur la formation des formateurs en ingénierie pédagogique et didactique dont 4 agents de sexe féminin ;

***Activités réalisées en 2020 au titre du résultat* 1 :**

* Organisation de quatre missions d’évaluation pour diagnostic informatique
* Acquisition du matériel informatique et pér- informatique
* Renforcement et mise à jour achevés du logiciel AGIDERM Installation fonctionnelle en version finalisée dans quelques établissements du Projet ;
* Mise en place d’une salle informatique polyvalente de formation au mois de juin 2020 ;
* Constitution du pool de formateurs qualifiés en informatique sanctionnée par leur nomination par la Décision N° 2020-275 MJDH-SG du 12 juin 2020 portant désignation des formateurs à l’initiation de l’Informatique, signée du Ministre de la Justice et par ordre par le SEGAL
* Organisation d’un (01) Atelier de Validation du système AGIDERM organisé par la MINUSMA avec la participation du PNUD ;
* Etablissement du besoin en matériel et équipement informatique pour 33 EPES, 04 DRPAES ainsi que de la DNAPES ;
* Réalisation des travaux de stabilisation et d’incorporation de nouvelles fonctionnalités (extrémisme violent) de la version avancée du système AGIDERM ;
* Réalisation des travaux pour équiper les greffes de 28 Etablissements pénitentiaires en version stabilisée du logiciel de gestion de la détention AGIDERM
* Réalisation des travaux d’équipement de la salle centrale informatique polyvalente pour les formations à la DNAPES en ordinateurs de bureaux ;
* Dotation de 02 Lots d’équipements informatiques pour 28 structures pénitentiaires, et pour 06 cadres de la DNAPES ;
* Elaboration et production de 200 exemplaires d’un manuel pour servir aux utilisateurs de guide dans l’installation (partie I), dans l’utilisation (partie II), et dans l’exploitation des données (partie III) de AGIDERM
* Elaboration et production de 100 exemplaires d’un manuel de l’installation informatique et mise en réseau du système AGIDERM déployé dans différents sites du système pénitentiaire ;
* Elaboration et production de 100 exemplaires d’un manuel pour servir de guide aux configurations diverses à déployer sur les ordinateurs et nécessaires au fonctionnement optimal du système
* Organisation de douze (12) sessions de formation à vocation de développement des capacités au profit de 282 agents pénitentiaires et d’éducateurs surveillés (32%) dont 45 femmes soit un taux de 15,95% par rapport au personnel formé. Ces agents ont acquis des connaissances et des compétences sur les thématiques des Règles Nelson Mandela et de Bangkok et les règles des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté, du Management des établissements pénitentiaires et Gestion financière et comptable, de la Gestion des crises et incidents en milieu carcéral et secourisme, de la Prise en charge psycho-sociale des détenus et de l’Initiation à l'informatique du personnel pénitentiaire et tenue du greffe pénitentiaire ;
* Réalisation d’une Etude sur la détention provisoire dans les EP de Mopti et Ségou ;
* Appui aux missions de monitoring de la CNDH et de la DNAPES
* Appui à organisation de la conférence annuelle du 23 au 25 Novembre 2020 à Sikasso sous le thème: «l’administration pénitentiaire face à la pandémie de la COVID-19». 145 participants composés du personnel pénitentiaire, des autorités administratives, judiciaires de la région de Sikasso, de l’ambassadeur de la délégation de l’Union européenne, du représentant résidant du PNUD, du représentant de la MINUSMA (SAJP), de l’équipe du projet GFP prisons Mandela ;

***Activités planifiées au titre du résultat 1 en 2021****:*

* Développement des capacités des acteurs de la chaine pénale en lien avec la question de la détention préventive (alternatives à la détention, mesures d'aménagement des peines…) ;
* Appui à l'organisation des réunions du cadre de concertation des acteurs de la chaine pénale sur la thématique de la détention provisoire dans les zones couvertes par le projet ;
* Atelier de réflexion sur la pérennisation des acquis du projet
* Renforcement des capacités des personnels pénitentiaires :
* Formation d’une 2eme équipe de 16 formateurs supplémentaires ;
* Informatisation des greffes des établissements pénitentiaires dont 6 femmes :
* Diffusion des produits dérivés du guide du détenu (Livrets, affiches, boite à images, enregistrements audio en langues nationales);
* Organisation d'un concours du meilleur établissement maitrisant et pratiquant les Règles Nelson Mandela et de Bangkok des Nations Unies;
* Finalisation de l’étude sur les détentions provisoires ;
* Appui au suivi du fonctionnement des établissements pénitentiaires : (missions d’inspection de l’ISJ, visites CNDH, contrôle OHCHR, suivi de la DNAPES, etc.)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats 2 : La performance des pénitenciers agricoles est accrue** | | | |
| **Indicateurs** | **Données de référence** | **Planifié** | **Réalisé** |
| Quantité de productions céréalières /maraichères /pastorales des pénitenciers agricoles. | 37,300 tonnes (2018) | 44,95 tonnes de céréales | 192,6 tonnes de céréales |

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Photos 8 et 9: Tracteur en action du Pénitencier agricole de Tana et visite du Champ agricole de Tana en pleine saison culturale

Les 4 pénitenciers agricoles du Mali ont bénéficié de divers appuis techniques en matériels, équipements et infrastructures. Au total, en 2020, les pénitenciers agricoles ont produit 192,6 tonnes de céréales sur une prévision de 44,95 tonnes. Cette performance aurait pu être encore meilleure sans les sècheresses et les inondations qu’on subit certains pénitenciers au cours de la campagne agricole.

***Activités réalisées au titre du résultat 2 :***

* Acquisition et livraison d’un tracteur et accessoires au pénitencier agricole de Konseguela pour une exploitation itérative et génératrice de revenus
* Construction d'un magasin de stockage à Konseguela pour étaler la commercialisation optimale des productions
* Dotation en intrants agricoles des pénitenciers agricoles pour démultiplier les rendements agricoles

***Activités planifiées au titre du résultat 2 en 2021 :***

* L’organisation de l’atelier de validation des programmes et rapports d’activités des pénitenciers agricoles
* Appui technique à l'exécution des activités issues de l'atelier de Keniéroba de janvier 2020
* Plaidoyer pour la prise en charge des dépenses des pénitenciers agricoles par la DNAPES sur les ressources budgétaires de l’Etat malien ;
* Formation, appui et suivi des Responsables des pénitenciers agricoles sur la gestion modernisée et rationnelle des exploitations agricoles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats 3 : Les conditions de détention sont améliorées** | | | |
| **Indicateurs** | **Données de référence** | **Planifié** | **Réalisé** |
| **Indicateur 1** :  Pourcentage de femmes détenues bénéficiant régulièrement de kits pour femmes. | 89,59% (2018) | **Planifié** : 98% | 100% des femmes détenues ont reçu des kits de dignité |
| **Indicateur 2** : Pourcentage de nourrissons bénéficiant régulièrement de kits pour nourrissons | 0 (2018) | **Planifié :**95% | 100% de nourrissons bénéficiant régulièrement de kits pour nourrissons |
| **Indicateur 3** :  Pourcentage de détenus bénéficiant d’une literie, d'une alimentation conforme au menu standard de la DNAPES, du suivi médical et accédant aux activités ludiques. | Literie : 3, 74 %  Equipements sportifs : 3%  (2018) | **Planifié** :80% de détenus dorment sur un matelas en Skai  **Planifié**: 80% des détenus ont accès aux activités sportifs | **79,60%** de détenus dorment sur un matelas en Skai  **86,60%** des détenus ont accès aux activités sportifs |
| **Indicateur 4** : Pourcentage des détenus disposant d’un espace minimum de 2,5m2 dans la cellule. | 0% (2018) | 75% des détenus disposant d’un espace minimum de 2,5m2 dans la cellule. | 71,44% de l’ensemble des détenus dispose d’un espace minimum de 2,5m2 dans la cellule |

Dans le cadre du résultat 3, les conditions de détention de 13 établissements pénitentiaires ont été améliorées grâce à des travaux de réhabilitation et d’équipements ainsi qu’à travers la réalisation de 11 forages.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

*Photos 10 et 11 : Cuisine avant et après l’intervention du projet*

La réhabilitation de 13 établissements a permis la réalisation des interventions suivantes : 21 cellules collectives, 6 cellules femmes, 6 cellules mineurs, 6 dortoirs, 5 isoloirs, 11 blocs administratifs, 4 postes de garde, 1 infirmerie, 5 bâtiments multifonctionnels, 11 cuisines CICR, 32 fours Bellerive, 8 magasins de stockage, 11 hangars multifonctionnels, 38 toilettes modernes internes, 36 toilettes extérieures et cabines latrines, 13 murs de clôture sécurisés, 4 murs de séparation des quartiers, 4 clôtures grillagées sécurisées, installation de 24 équipements sportifs.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Photos 12 et 13 : Vue d’un forage réalisée à la MAC Yanfolina et Borne Fontaine à la MAC Yorosso

Les réhabilitations réalisées à ce jour par le projet ont en outre permis une amélioration du taux d’occupation de l’espace en cellule occupé par détenus allant de 1,37 m² à 2,16m2 dans les 33 EPS du projet 2020. (71,44%/75%). 3221 literies ont été livrées et qui bénéficient à l’ensemble des détenus du portefeuille du Projet et 5216 détenus dans 26 établissements pénitentiaires ont maintenant accès aux activités sportives permanentes ;

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

*Photos 14 et 15 : Equipements sportifs et Cellule Equipée de matelas*

Dans le cadre de l’activité « distribution des Kits de dignité pour femmes dans les établissements pénitentiaires du portefeuille du projet Nelson Mandela », le projet a mis à la disposition de la DNAPES, un lot de kits sanitaires et de dignité au profit de 180 femmes. Ces kits contiennent : 180 Draps, 180 serviettes de bain, 28 cartons (soit 672 paquets de serviettes hygiéniques). Chaque femme a recu 3 paquets de serviettes moyennes hygiéniques, 180 brosses à dent, 180 pâtes de dentifrice, 80 peignes, 180 Cartons de savons, 180 Moustiquaires.

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Image* |

*Photos 16 et 17 : Eléments du kit de dignité et une vue du kit pour nourrissons*

26 kits pour nourrissons ont en outre été distribués dans les différends EPs. Ces kits contiennent : 26 boites de lait, 26 boites de Céréale,104 cartons de Couches pour bébé, 26 Serviettes, 78 habits (Pour filles et pour garçons),26 Draps, 26 petits matelas, 26 moustiquaires, 26 couvertures,26 sachets de détergents en poudre, Kit de jouets (6 peluches, 3 petites voitures). Des jouets pour enfants tels que des mini moutons en plastique, des trotteuses, des tapis d’éveil ont en outre été achetés pour la crèche de Bollé Femmes.

***Activités réalisées au titre du résultat 3 :***

* Appui à la DNAPES en équipements et matériel de sensibilisation et de supports de communication pour la prévention du COVID 19 dans les prisons
* Travaux de réhabilitation des établissements pénitentiaires
* Acquisition de matelas et de kits supplémentaires pour 180 femmes
* Identification, acquisition et distribution de kits pour 26 enfants en bas âge et nourrissons
* Achat et distribution des Kits de dignité pour femmes et des kits pour nourrissons
* Achat et distribution de Matelas pour 2 421 détenus supplémentaires ;
* Assainissement général et désinfection à la MCA de Bamako, le Centre de Bollé Femmes et le Centre spécialisé de Bollé Mineurs et la MCA de Mopti (plus de 3000 détenues dont 250 en situation de vulnérabilité (femmes et mineurs)
* Distribution de repas communautaires à plus de 250 pensionnaires. Détenus femmes et mineurs à l’occasion de la Journée Nelson Mandela.
* Lancement d’une campagne d’information, de sensibilisation, de dépistage et de prévention du cancer du col de l’utérus au profit de 143 détenues de Bollé femmes et filles mineures et prise en charge médicale systématique de tous les cas de pré-infection.

***Activités planifiées au titre du résultat 3 en 2021 :***

* Achèvement des travaux de réhabilitation et de de normalisation des établissements pénitentiaires et de l’éducation surveillée ;
* Continuer les missions de suivi et contrôle et de réception provisoires et définitive des travaux de construction/réhabilitation ;
* Réaliser les formations du personnel sur l'entretien de bâtiments et l'assainissement réhabilitées du milieu carcéral

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats 4 : Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale** | | | |
| **Indicateurs du résultat 4** | **Données de référence** | **Planifié en 2020** | **Réalisé** |
| Pourcentage de détenus condamnés ayant bénéficié de formations professionnelles | 7,63% (2018) | **Planifié**: 60% de détenus condamnés ayant bénéficié de formations professionnelle | 65,67% de détenus condamnés ont bénéficié de formations professionnelle |

Le projet a réalisé 28 micro-projets dans 20 établissements qui ont permis à 756 détenus de bénéficier de formations dans diverses activités professionnelles génératrices de revenus afin de préparer leur réinsertion sociale.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Photos 18 et 19 : Atelier de couture à Kita et atelier de Menuiserie à la MAC Kayes

Le Projet a apporté un appui technique spécifique au Mali pour lui permettre de se doter d’une politique de réinsertion sociale des détenus assorti d’un Plan d’action. Cette démarche stratégique va permettre au Mali de réduire les cas de récidive et de poursuivre les améliorations capitalisées.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

*Photos 20 et 21 : Chaises métalliques produites à la menuiserie et MAC Fana et pavés produits à la MAC Koutiala*

Par ailleurs, en réponse à une demande des autorités maliennes, le projet en collaboration avec le PAJM II (Projet d’Appui à la Justice au Mali financé par l’UE) et la MINUSMA ont fourni un lot de matériel et d’équipements à la Direction Nationale de l’Administration Pénitentiaire et de l’Éducation Surveillée, aux directions régionales et à 60 établissements pénitentiaires pour prévenir la propagation de la COVID-19. A ce jour, le système pénitentiaire malien n’a connu aucun cas d’infection au COVID 19

***Activités réalisées au titre du résultat 4 en 2020 :***

* Formation professionnelle de 655 détenus dont 8 femmes dans 8 établissements pénitentiaires ;
* 28 micro-projets validés dans les 20 établissements permettant à 756 détenus de bénéficier des formations professionnelles
* Formation de 94 détenus (100%) aux techniques et méthodes agro-pastorales dans les 4 pénitenciers agricoles ;
* Création de 8 nouvelles unités de formations professionnelles des détenus dans 8 EP ;
* Formation à ce jour de 1194 détenus condamnés soit 67,25% dans 18 établissements ;
* Remise de kits de lavages de main, thermo flash électroniques, gel hydro alcoolique, matériel de sensibilisation au directions régionales et à 60 établissements pénitentiaires.

***Activités planifiées en 2021 au titre du résultat 4 :***

* Evaluation du fonctionnement des activités de formations professionnelles des détenus et des COGES;
* Suivi de la commercialisation des productions d'ateliers en milieu pénitentiaire ;
* Adoption de la politique et mise en œuvre de la stratégie nationale de réinsertion sociale des détenus;
* Appui à l'accompagnement post carcérale des détenus ;

## III. STRATEGIE DE PARTENARIAT

L’analyse du contexte général présenté dans le Prodoc initial n’a pas connu une évolution significative par rapport à l’engagement de nouveaux acteurs en appui au système pénitentiaire malien tels que IDLO, le PAJM 2, *Search for Common Ground,* MJP, Association Prisonniers sans Frontière, DEMESO etc. Cependant, quelques faits majeurs sont à souligner, qui ont contribué à une mise en œuvre efficace des activités du Projet. Ces changements sont caractérisés par la mise en place, avec le concours du Projet GFP, d’une plateforme informelle de coordination et d’échanges d’informations de tous les acteurs et parties prenantes en appui au système pénitentiaire pour bâtir des synergies et complémentarités dans nos interventions convergentes, un travail plus étroit avec les ONG et les acteurs de la chaine pénale sur toutes les zones d’intervention, une meilleure implication des responsables et des services techniques des collectivités locales et le renforcement de leur engagement à intervenir dans le système carcéral à des fins d’amélioration holistique des conditions de détention.

L’équipe du Projet, en mobilisant le leadership de la partie gouvernementale et en lui apportant son appui, en termes d’expertise plurielle, pour qu’il assure une meilleure coordination des interventions de ce sous-secteur, a pu disposer de données informatives actualisées sur toutes les initiatives d’autres acteurs (constructions de cuisines modernes par la Croix Rouge Internationale, actions d’information, de sensibilisation et de prévention sur les questions d’hygiène et de santé publique par un large faisceau d’ONG). Par ailleurs, le démarrage des travaux de construction de la nouvelle MCA à Kénioroba sur financement étatique a permis à l’équipe du Projet de sursoir à toute initiative, à part l’informatisation qui a été initiée dans cet établissement, et d’utiliser de façon rationnelle les ressources disponibles vers d’autres résultats du Projet.

Sur le plan institutionnel, le Ministère de la justice et des droits de l’homme a institué un groupe de travail spécialisé sur les questions pénitentiaires et de l’éducation surveillée. Ce groupe de travail, supervisé par la DNAPES, regroupe tous les acteurs, parties prenantes intervenant dans ce sous-secteur pour échanger et mettre à jour les informations sur leurs initiatives respectives, afin d’éviter des redondances, concurrences stériles et autres duplications dans les interventions et pour une utilisation plus rationnelle des ressources des bailleurs.

## IV. SITUATION DES RISQUES

| **Type** |  | **Description** | **Commentaires ou réponses de gestion** | **Situation actuelle du risque (réduction, statu quo, croissant)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Politique | | Insécurité asymétrique dans certaines localités relevant du portefeuille du Projet (Exemples : Mopti, Diéma et Niono) qui ne permettent pas au  Projet d’obtenir les autorisations requises pour y mener des activités et les suivre efficace ment | Pour mitiger les risques liés à l’insécurité asymétrique relevés dans certaines localités relevant du portefeuille du Projet, des établissements alternatifs situés dans les zones à faibles risques ont été identifiés en concertation avec les bénéficiaires pour recevoir l’appui initialement planifié du Projet | Réduction |
| Les grèves générales initiées par l’Union Nationale des Travailleurs du Mali  (UNTM) qui ont peuvent Paralyser la majeure partie du fonctionnement des services ; | Croissant |
| Opérationnel et financier | | Détournement à des fins personnelles des biens et services produits dans le cadre des microprojets et autres activités productives, ou artisanales, à vocation de génération de revenus par certains agents de l’Administration pénitentiaire | Pour mitiger les risques potentiels de détournement à des fins personnelles des biens et services produits dans le cadre des micro-projets, et autres activités artisanales à vocation de génération de revenus, par certains agents, avec le plaidoyer du Projet, des comités de gestion (COGES) ont été créés par un acte administratif et mis en place, par la DNAPES, auprès de chaque établissement pénitentiaire. Il est composé d’une pluralité d’acteurs et de personnalités provenant notamment du personnel de l’’Administration pénitentiaire, des élus locaux, des ONG et des représentants des familles des détenus et des activistes des Droits de l’Homme. Il se réunit et décide collégialement de l’affectation et de l’utilisation des ressources : | Réduction |
| Opérationnel et Programmatique | | Survenue de l’épidémie du Covid19 qui, à cause des mesures distanciation préconisées ne facilitent pas l’exécution de certaines activités et pourraient impacter négativement sur les résultats du projet | Pour mitiger les risques liés à la pandémie du COVID 19, le projet a opté pour l’accompagnement de la partie nationale pour Prévenir et lutter contre la maladie par la dotation en équipements et matériels de prévention. Certaines activités ont été réaménagées pour respecter les mesures de distanciations préconisées. Le projet a adopté de nouvelles méthodes de travail en renforçant notamment l’utilisation des TIC dans la gestion du projet. | Statu quo |
| Organisationnel | | Retards liés à l’identification de formateurs disponibles en permanence pour appuyer certaines activités à mettre en œuvre dans des domaines assez spécifiques (production artisanale de matelas en coton local, productions d’articles artisanaux originaux à forte valeur ajoutée) dans le cadre des micro-projets développés dans une pluralité d’établissements | La solution de mitigation imaginée et trouvée pour mitiger les problèmes de retard liés à l’identification de formateurs a consisté à explorer, parmi les détenus, des compétences et/ou des talents cachés et à les utiliser pour former d’autres détenus. Par ailleurs, ces mêmes compétences ont été recherchées parmi les membres du personnel de l’Administration pénitentiaire et utilisées partout où les besoins se font sentir | Réduction |
| Organisationnel | | Difficultés de déplacements pour faire le suivi et évaluer les réalisations en cours du Projet pendant la saison des pluies sur des routes carrossables sujettes aux inondations et aux autres glissements de terrain qui limitent, *de facto,* des déplacements des membres de l’équipe du Projet. | Pour résoudre les problèmes de déplacements dans les localités inaccessibles, en temps de pluie, afin d’inscrire dans la continuité le travail du suivi et évaluation des réalisations du Projet, le personnel de l’Administration pénitentiaire a été formé, en suivi et évaluation, et doté d’outils de collecte des données à des fins de suivi et évaluation permanente. Cette initiative a été budgétisée dans le plan de travail de 2019 et constitue une avancée en termes de développement des capacités techniques et institutionnelles de l’Administration pénitentiaire. Cette bonne pratique induit une évolution systémique | Réduction |

## V. SITUATION FINANCIERE[[1]](#footnote-1)

## Etat d’exécution du Budget pour la période du 1er Janvier au 31 décembre 2020

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Project Output** | **Budget approuvé**  **(USD)** | **Expenditures**  **(USD)** | **GMS**  **(USD)** | **Total expenditures**  **(USD)** | **Taux de delivery** % |
| **Résultat 1 : Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées** | 908,049 | 467305.68 | 37123.73 | 504429.41 | **55%** |
| **Résultat 2 : La performance des pénitenciers agricoles est accrue** | 133,665 | 46744.71 | 3703.21 | 50447.92 | **38%** |
| **Résultat 3 :** **Les conditions de détention sont améliorées** | 1,720,012 | 1501421.34 | 118558.58 | 1619979.92 | **94%** |
| **Résultat 4 : Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale** | 231,774 | 115339.39 | 9163 | 124502.39 | **54%** |
| **Résultat 5 :** **Gestion du Projet Salaire, fonctionnement, comité de pilotage, de suivi)** | 415,800 | 496848.44 | 39745.29 | 536593.73 | **129%** |
| **Total** | **3,409,300** | **2627659.56** | **208293.32** | **2 835 953** | **83%** |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Project output** | **Budget approuvé (USD)** | **Expenditures (USD)** | **Taux Delivery** |
| **00103012** | **3,409,300** | **2 835 952.88** | **83%** |

Le budget approuvé 2020 se chiffre à **3,409,300 USD** et letotal des dépenses au 31 décembre 2020 **s’élèvent à 2 835 952.88 USD, soit 83% du budget annu****el.**

24

### VI.2. Rapport financier depuis le démarrage du projet :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Project Output** | **Budget Disponible** | **Dépenses au 31/12/2020** | **Reliquat** | **PTA 2021** |
| **(USD)** | **(USD)** | **(USD)** | **(USD)** |
| **Résultat 1 : Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées** | 1 535 988 | 948 716.1 | 587 271.9 | 587 271.9 |
| **Résultat 2 : La performance des pénitenciers agricoles est accrue** | 606 618 | 341 586.13 | 265 031.87 | 265 031.87 |
| **Résultat 3 :** **Les conditions de détention sont améliorées** | 3 966 521 | 3 846 789.27 | 119 731.73 | 119 731.73 |
| **Résultat 4 : Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale** | 716 888 | 357 219.08 | 359 668.92 | 359 668.92 |
| **Résultat 5 :** **Gestion du Projet Salaire, fonctionnement, comité de pilotage, de suivi)** | 1 531 867 | 1 488 127.9 | 43 739.1 | 43 739.1 |
| **Total** | **8,357,882** | **6 982 438.48** | **1 375 443.52** | **1 375 443.52** |

NB : Les ressources disponibles au 31 décembre 2020 après déduction de tout engagement est de 1 119 789,51 USD

## VI. GESTION ET ADMINISTRATION

En ce qui concerne la gestion et l’administration du projet, plusieurs activités ont été réalisées. Il s’agit principalement :

* L’organisation de plusieurs visites terrain de suivi des activités du projet (comité technique, partenaire technique et financier…) ;
* Le renforcement de la stratégie de communication par la visibilité des activités réalisées et leurs impacts sur l’amélioration des conditions de vie et de traitement des détenus, la mise en exergue de la prise en compte du genre afin d’assurer une meilleure visibilité du bailleur et des partenaires d’exécution.
* La révision du plan de travail et l’adoption des nouvelles méthodes de travail renforcées parmi lesquelles on note la revue du PTA, le renforcement du système de télé travail, le recours au LAO, la prise en compte de besoins additionnels du a l’apparition du covid19.
* Le renforcement de ses capacités opérationnelles à travers le recrutement d’une volontaire nationale en appui à l’exécution des activités socioéducatives des détenus. L’équipe projet a aussi renforcé sa collaboration avec les autres acteurs du projet tels que la MINUSMA (SAJP, ONU Femmes, etc.), la DNAPES, le CICR, le PAJM II.

## VII. LECONS APPRISES

Au cours de l’année 2020, le Projet a formé plus de 458 cadres et agents de la DNAPES sur les Règles Mandela et de Bangkok y compris le Management des établissements pénitentiaires, la gestion des incidents et crises en milieu carcéral, la prise en charge Psychosociale des détenus et l’informatisation ; lancé le processus d’informatisation ; étendu les surfaces agricoles des pénitenciers agricoles ; installé des équipements sportifs et réalisé des forages etc. Ces réalisations, très appréciées, ont valu au Projet de recevoir une lettre de félicitations du Ministère de la justice pour l’action globale du Projet qui a contribué à l’amélioration générale des conditions des détenus et des conditions du travail du personnel. Le facteur clé qui a contribué à ce succès est le dialogue constructif permanent que le projet a mis en place avec la partie gouvernementale et les autres acteurs et parties prenantes en appui au système pénitentiaire.

Le projet avait initialement opté pour le recrutement de volontaires des Nations Unies, afin de réduire les coûts de gestion, mais cela a entraîné un turnover très élevé avec des départs et démissions dès que le staff a trouvé un poste plus rémunérateur au sein des Nations Unies ou dans le secteur privé. Pour concilier les exigences de gestion rationnelle des ressources du Projet avec l’efficacité des services et des compétences à mobiliser au service de la mise en œuvre du Projet, des consultants qualifiés de haut niveau ont été identifiés et recrutés pour appuyer le Projet. Durant l’année 2020, l’expertise, les talents et compétences, disponibles au sein du bureau du PNUD Mali et dans les bureaux régionaux couvrant les thématiques de l’assistance judiciaire aux détenus, du genre, des Droits de l’Homme, durabilité environnementale et toutes les autres thématiques connexes en rapport avec l’Agenda 2030, ont été davantage mobilisés, mis à contribution et étroitement associés à l’exécution et à la mise en œuvre du Projet. Il en est de même de l’appel aux ressources et expertises de la MINUSMA à travers le Global Focal Point au Mali.

## VIII. PRISE EN COMPTE DES ASPECTS TRANSVERSAUX (Genre et jeunesse)

Durant l’année 2020, le projet a réalisé plusieurs activités qui ont permis d’améliorer la prise en compte du genre, dans le respect des règles de Bangkok, des règles des Nations unies pour la protection des mineurs privés de liberté et des principes de Riyad. Les activités concernées ici ont pour objectif d’améliorer les conditions de détention des enfants en détention, des femmes en détention et des mineurs séjournant avec leurs mamans en détention. Il s’agit, notamment :

* De l’amélioration des conditions de détention des femmes/filles (séparation des quartiers, assainissement, aménagement des espaces de détente autonomes,) dans les 13 établissements où ont été réalisés les travaux de construction-réhabilitation ;
* De la distribution régulière des kits pour toutes les femmes et des kits pour tous les nourrissons accompagnant leurs mères en détention. ; Toutes les femmes incarcérées du portefeuille du projet ont reçu chacune 1 Drap, 1 serviettes de bain, 3 paquets de serviettes hygiéniques, 1 brosse à dent, 1 pâte de dentifrice, 1peigne, des savons, 1 Moustiquaire soit au total 246 femmes.
* Tous les nourrissons accompagnant leurs mères en détention ont reçu chacun 1 boite de lait grand format, 1 boite de Céréale, 1 carton de Couches pour bébé, 1 Serviette, 3 complets, 1 Drap, 1 petit matelas, 1 moustiquaire, 1 couverture. Soit au total 36 nourrissons dont 20 de sexe féminin et 16 de sexe masculin âgés de 0 à 36 mois
* De la prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans la conception et la mise en œuvre des activités de formation et des ateliers (maroquinerie, tissage, savonnerie, etc.) au niveau de chaque maison d’arrêt où sont financés les ateliers ;
* Tout le personnel de sexe féminin et toutes les détenues femmes ont bénéficié des kits de prévention du Covid en 2020 soit environ 373 femmes (127 agents +246 détenues)
* 250 femmes ont bénéficié des repas communautaires
* 143 femmes ont participé à la campagne de détection du cancer du col de l’utérus au cours de la JNM en 2020
* 143 femmes ayant bénéficié de la campane de désinfection des cellules au cours de la Journée Nelson Mandela en 2020

Bien plus, l’accès du personnel féminin aux postes de responsabilité au sein de la DNAPES a été une priorité en termes de plaidoyer durant cette année et l’ensemble du personnel ayant eu accès aux formations a également été formé aux règles de Bangkok, aux règles des Nations unies pour la protection des mineurs privés de liberté et aux principes de Riyad en vue de mieux maîtriser l’ensemble d’instruments juridiques régissant les enfants privés de liberté, les femmes en détention et les nourrissons séjournant avec leurs mères en détention.

Ainsi, au-delà des formations sur ces instruments, le projet a réalisé :

* Un plaidoyer pour la participation accrue des femmes aux formations, en tant que formatrices et comme bénéficiaires (augmentation de 2% à 30%); 4 agents de sexe féminin font partie des 16 formateurs désignés par la DNAPES, 93 agents de sexe féminin formés sur les thématiques des Règles Nelson Mandela et de Bangkok et les règles des Nations Unies sur la protection des mineurs privés de liberté, le management en établissements pénitentiaire, la gestion des incidents et crises en milieu carcéral et la prise en charge psycho sociale des détenu sur les 727 agents formés au total
* 34 agents de sexe féminin ont bénéficié de la formation en AGIDERM sur les 206 agents formés
* Un plaidoyer auprès de la DNAPES pour l’accession de plus de femmes à des grades et fonctions de responsabilité (Contrôleuses, Inspectrices, Régisseuses, Cheffes de division, DRAPES), dont les effets sont attendus à partir de l’année 2021.

*I*

## IX. CONCLUSIONS

Durant l’année 2020, plusieurs progrès ont pu être enregistrés en ce qui concerne la mise en œuvre des activités du projet notamment en termes d’amélioration du traitement et des conditions de détention des détenus. Beaucoup d’efforts restent néanmoins encore à faire. Durant cette année, le projet a concentré ses efforts pour, d’un côté finaliser certaines activités clés (informatisation, activités et politique de réinsertion…) mais aussi assurer la pérennisation des acquis (production des pénitentiaires agricoles, renforcement des capacités). Le projet a en outre renforcé le suivi des effets des activités au sein des établissements pénitentiaires à travers la collaboration avec l’Inspection des services judiciaires et la CNDH. Le projet continuera en outre à travailler en s’alignant strictement sur les principes « *Leaving no one behind* » (Ne laisser personne à l’arrière), le respect et la promotion holistique de l’égalité du genre, la protection et la promotion des droits de l’Homme, la durabilité environnementale et particulièrement en vertus des ODD 3, 5 et 16 et tous les ODD connexes y compris la prise en compte des besoins des catégories spécifiques, à savoir les femmes, les enfants, les personnes âgées, les malades, les étrangers, les personnes vivant avec un handicap, les réfugiés et les apatrides. En particulier, le projet veillera à ce que tous participent dans toutes les activités du projet à chaque fois que cela est possible et que les programmes et activités tiennent compte de leurs besoins spécifiques, tels que la prise de toutes les dispositions pour préparer et accompagner leur réinsertion sociale y compris la pratique religieuse.

## X. ANNEXES

**Annexe 1 : Tableau récapitulatif des indicateurs par objectifs et résultats**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectif Global** | **Indicateurs** |
| **Contribuer à l’amélioration de l’Etat de droit au Mali** | A définir ultérieurement sur la base des indicateurs internationaux en la matière |
| **Objectif spécifique** |  |
| Améliorer la qualité et la crédibilité du système pénitentiaire du Mali | * **OS1.** Pourcentage des détentions abusives ou irrégulières rectifiées ; * **OS2.** Taux de fonctionnalité acceptable des établissements ; pénitentiaires du Mali   (principes clés des Règles Bangkok, de Nelson Mandela et autres proposées par l’étude Baseline) cf. fiches descriptives des indicateurs inclus dans le plan annuel 2018 ; |
| **Résultats** |  |
| 1. Les capacités et performances du système pénitentiaire sont améliorées | * **R1.1.** Pourcentage d’établissements pénitentiaires équipés en système informatisé de gestion des détenus opérationnels **(Nouveau)** ; * **R1.2.** Pourcentage de cadres de l'administration pénitentiaire ayant acquis des aptitudes managériales (hommes /femmes) appliquées aux établissements pénitentiaires. * **R1.3.** Pourcentage du personnel ayant une maîtrise des Règles Nelson Mandela et de Règles de Bangkok. * **R1.4.** Pourcentage des supports du guide du détenu et des affiches informatives sur les droits des détenus vulgarisés. **(Nouveau)** |
| 2. La performance des pénitenciers agricoles est accrue | **R2.** Quantité de production céréales/maraichères des pénitenciers agricoles. |
| 3. Les conditions de détention sont améliorées ; | * **R3.1.1.** Pourcentage de femmes détenues bénéficiant régulièrement de kits pour femmes. * **R3.1.2.** Pourcentage de détenus bénéficiant d’une literie, et accédant aux activités ludiques (Sport). * **R3.1.3.** Pourcentage des détenus disposant d’un espace minimum de 2,5m2 dans la cellule. * **R3.1.4.** Pourcentage de nourrissons bénéficiant régulièrement de kits pour nourrissons **(Nouveau)** |
| 4. Les détenus sont préparés à la réinsertion sociale | **R4.** Pourcentage de détenus ayant appris un métier ou ayant bénéficié de formations de perfectionnement. **(Reformulé)** |

1. Avertissement : Les données contenues dans cette section du rapport financier sont un extrait des dossiers financiers du PNUD. Tous les éléments financiers fournis ci-dessus sont provisoires. [↑](#footnote-ref-1)